

OSEZ
VOS
IDÉES !



TITRE DU PROJET

CAP d'AJIR et AJIR sont des dispositifs financés par :



CAP d'AJIR et AJIR sont des dispositifs soutenus techniquement par :





La **bourse CAP D'AJIR** permet de financer **jusqu'à 800 €** des projets de groupe de jeunes mineurs à partir de 11 ans.

En plus de ce financement possible, CAP D'AJIR **c'est surtout l'occasion de mener un projet en étant accompagné à chaque étape : une marche supplémentaire vers l'autonomie !**

Ce nouveau dispositif est expérimenté jusqu'en fin d'année 2022, afin de prendre le temps d'observer les effets, de prévoir des ajustements et de vérifier son efficacité.

CERTAINES PARTIES À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT DANS CE DOSSIER :

- La **liste des membres** de votre équipe (étape 1).
- Le **budget prévisionnel** de votre projet (étape 4).
- Le **document d'engagement** des organisateurs du projet (étape 5).
- L'**autorisation parentale** pour chaque membre mineur de votre équipe.
- Éventuellement, l'« **annexe : Co-organisation** » si vous menez votre projet avec une structure (Service Jeunesse, association...).

À FOURNIR :

- Le **Relevé d'Identité Bancaire ou Postale** du compte sur lequel la bourse pourrait être versée (celui d'un membre de votre équipe, d'un parent, d'une association ou Junior Association, de la structure qui co-organise avec vous).

Une fois terminé, il faut envoyer votre dossier à la coordination de la bourse CAP D'AJIR au minimum 3 semaines avant la date de la commission :

Ligue de l'enseignement de Normandie
« CAP D'AJIR »
5 boulevard de la Dollée
50000 Saint-Lô

ou ajir@laliguenormandie.org

SOUS UNE FORME DE PRÉSENTATION LIBRE (PAPIER, BD, VIDÉO, PHOTO...) :

- La **présentation du projet et de votre organisation**, de l'action en réponse aux différentes questions posées dans le livret (étapes 2 et 3)
- **Tout document supplémentaire que vous jugez utile** pour vous présenter, présenter votre projet, votre budget... (article de presse, devis, photos,...)



ETAPE 1 – QUI ÊTES-VOUS ?

LISTE DES MEMBRES « JEUNES » DE L'ÉQUIPE D'ORGANISATEURS

A reproduire autant de fois que nécessaire – Doit contenir tous les membres de l'organisation « jeunes »

Prénom	Nom	Date de naissance	Adresse	Situation	e-mail	N° téléphone	Signature
				<input type="checkbox"/> Collégien <input type="checkbox"/> Lycéen <input type="checkbox"/> Apprenti <input type="checkbox"/> Etudiant <input type="checkbox"/> Travailleur <input type="checkbox"/> Autres			
				<input type="checkbox"/> Collégien <input type="checkbox"/> Lycéen <input type="checkbox"/> Apprenti <input type="checkbox"/> Etudiant <input type="checkbox"/> Travailleur <input type="checkbox"/> Autres			
				<input type="checkbox"/> Collégien <input type="checkbox"/> Lycéen <input type="checkbox"/> Apprenti <input type="checkbox"/> Etudiant <input type="checkbox"/> Travailleur <input type="checkbox"/> Autres			
				<input type="checkbox"/> Collégien <input type="checkbox"/> Lycéen <input type="checkbox"/> Apprenti <input type="checkbox"/> Etudiant <input type="checkbox"/> Travailleur <input type="checkbox"/> Autres			

Dans cette liste, quelle jeune est à contacter en priorité ?

NOM : Prénom :

ACCOMPAGNEMENT ET CO-ORGANISATION

CONSIGNE

Remplissez obligatoirement le cadre ci-dessous avec le nom du Point d'Appui Pour Agir qui vous accompagne. La liste des Points d'Appui Pour Agir est disponible sur www.ajir-manche.fr

Nom du Point d'Appui Pour Agir

Adresse :

E-mail :

Numéro de téléphone :

CONSIGNE

Uniquement si vous co-organisez votre projet avec une structure, remplissez le cadre ci-dessous. Vous devez fournir à la structure le document « Annexe : Co-organisation avec une structure » disponible sur le site internet ajir-manche.fr

Attention ! Le référent de la structure qui co-organise avec vous ce projet doit être différent de la personne qui vous accompagne en tant que Point d'Appui Pour Agir (2 personnes différentes dans la même structure ou 1 personne de la structure et un Point d'Appui Pour Agir d'une autre structure).

Type de structure/Nom de la structure

Adresse :

E-mail :

Nom de la personne référente dans la structure :

Numéro de téléphone :

Comment est née cette idée ? Vous pouvez cocher plusieurs cases.

- Passion ou envie commune des membres de l'équipe
- Idée d'un membre de l'équipe qui a convaincu d'autres personnes
- Vous avez vécu, vu, lu ou entendu des choses qui vont ont donné cette idée. Précisez quoi :

.....
.....
.....

- Vous avez remarqué un manque, un besoin dans votre groupe ? dans votre ville ? dans le département ? pour d'autres personnes ? Précisez lequel :

.....
.....
.....

A qui ou à quoi profitera votre idée ? Vous pouvez cocher plusieurs cases.

- à votre équipe
- à d'autres personnes (enfants, jeunes, habitants de votre ville/quartier,...),
précisez.....

- à autre chose (environnement, animaux, vie locale,...),
précisez.....

ETAPE 4 – QUEL EST VOTRE BUDGET ?

Dépenses		Recettes		
Types de dépenses	Montant estimé	Types de recettes	Montant estimé	
Transports ? (Ex. : Train, Bus, Frais d'essence, péage...)		Autofinancement (Rappel : 20% minimum)	Actions, initiatives pour financer ?	
Hébergement ? (Ex. : Hôtel, Camping, Auberge de jeunesse...)			Entrées du public ?	
Nourriture ? (Ex. : Courses alimentaires, Restaurant, traiteur...)			Apports personnels de l'équipe ?	
Matériel ? (Ex. : achat ou location, papier, sono, tentes...)		Aides financières extérieures	Autres bourses ?	
Prestations ? (Ex. : Entrées, intervenants ...)			Subventions ?	
Assurances (Ex. : Responsabilité civile, matériel, participants...)			Participation employeur parents ?	
Pub et communication ? (Ex : Impressions affiches, site internet, téléphone...)		Autres ?	
Autres ?		MONTANT DE LA BOURSE CAP D'AJIR SOLLICITÉE (Rappel : 50% maximum du total)		
TOTAL DÉPENSES		TOTAL RECETTES		

Rappel :

Dans un budget prévisionnel,
TOTAL DÉPENSES = TOTAL RECETTES.

Vous devez fournir un maximum d'éléments justifiants les dépenses prévisionnelles (devis...)

**Votre budget prévoit de l'achat de matériel ?
Une fois le projet terminé, qu'en ferez-vous ?**

.....
.....
.....
.....

ETAPE 5 – VOS ENGAGEMENTS

Dans cette étape, vous devez finaliser votre demande en vous engageant à respecter le règlement du dispositif CAP D'AJIR.

RÈGLEMENT

Les lauréats CAP D'AJIR s'engagent à :

- Réaliser l'activité en respectant l'échéancier prévu lors de l'attribution de la bourse.
- Être couverts par une police d'assurances en responsabilité civile
- Envoyer à la Ligue de l'enseignement de Normandie un bilan de leur action dans un délai de 2 mois suivant la réalisation, avec la justification de l'emploi de la bourse (de préférence sous forme numérique).
- Accepter tout contrôle et à fournir tout document utile à un bilan.
- Valoriser le projet et citer ou faire apparaître le dispositif CAP D'AJIR lors de la médiatisation par voie de presse, affiches, réseaux sociaux ou autres supports.
- Participer à des temps de valorisation du dispositif CAP D'AJIR, notamment lors de rencontres départementales ou locales avec les différents partenaires, événement IMPEC...
- Inviter les membres du comité de pilotage du dispositif CAP D'AJIR lors des temps forts du projet.

Les membres du dispositif CAP D'AJIR (Comité de pilotage, coordination, Points d'Appui Pour Agir) ne sont en aucun cas organisateurs des projets soumis par les candidats. Ils laissent l'entière responsabilité de ces projets aux jeunes et aux parents pour les mineurs, seuls juges de l'aptitude de leurs enfants à réaliser leur projet.

CONSIGNE

- L'un des membres de votre équipe d'organisation, représentant de projet, doit obligatoirement compléter et signer le cadre ci-dessous.
- Tous les membres mineurs de votre équipe d'organisation doivent obligatoirement faire remplir une fiche d'autorisation de leur représentant légal (parents, tuteurs...). Cette fiche est disponible en fin de ce dossier et doit être copiée autant de fois que nécessaire « annexe : autorisation représentant légal ».

Je soussigné-e

.....

Représentant du projet intitulé

.....

.....

Déclare avoir pris connaissance du règlement du dispositif CAP D'AJIR et m'engager à en respecter les modalités.

Fait à

Le

Signature du jeune représentant :

ANNEXE : AUTORISATION REPRÉSENTANT LÉGAL

Chaque mineur membre de l'équipe d'organisation doit fournir cette autorisation

M – Mme: Adresse et ville :
 Numéro de téléphone :
 E-mail :

Autorisation représentant légal	Droit à l'image
<p>Je soussigné, Monsieur et/ou Madame déclare avoir pris connaissance du projet «Initiative» du mineur sous ma responsabilité: (Nom du Jeune) et le déclare apte à le réaliser.</p> <p>A cet égard, je m'engage à souscrire une assurance responsabilité civile le couvrant ainsi que tous tiers, des risques inhérents à la réalisation de ce projet. En aucun cas, la responsabilité des organisateurs du dispositif CAP D'AJIR ne sera mise en cause, sur quelque fondement que ce soit, pour des faits résultant de la réalisation du projet. De plus, j'atteste laisser une entière autonomie de gestion de l'aide accordée au titre de CAP D'AJIR, au mineur sous ma responsabilité.</p>	<p><i>En référence à la loi protégeant la vie privée, la Ligue de l'Enseignement de Normandie et les organisateurs de la bourse CAP D'AJIR et de la bourse AJIR doivent vous demander une autorisation préalable à la prise de vues. La Ligue de l'Enseignement de Normandie s'engage à n'utiliser ces photographies qu'à des fins de valorisation des projets menés par les jeunes (réseaux sociaux, affiches,...). En aucun cas ces prises de vues ne feront l'objet d'une utilisation commerciale.</i></p> <p><i>Cette autorisation est valable pour une durée de trois années à partir de la prise de vues, et, conformément à la loi, vous disposerez d'un droit de retrait de certaines images si vous le jugez nécessaire, cette demande devra néanmoins nous être formulée par écrit : Ligue de l'enseignement de Normandie, 16 rue de la Girafe, 14078 Caen ou contact@laliguenormandie.org.</i></p> <p>Je soussigné, Monsieur et/ou Madame <input type="checkbox"/> autorise <input type="checkbox"/> n'autorise pas l'utilisation de l'image du mineur sous ma responsabilité (Nom du jeune)..... dans le cadre du dispositif CAP D'AJIR et AJIR.</p>
<p>Fait àle.....en 2 exemplaires Signature du représentant légal, Précédée de la mention «lu et approuvé»</p> <p>Une copie est à conserver par le responsable légal</p>	<p>Fait àle.....en 2 exemplaires Signature du représentant légal, Précédée de la mention «lu et approuvé»</p> <p>Une copie est à conserver par le responsable légal</p>

BLOG-NOTES



DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Découpage administratif communal

& Établissement Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)

au 1^{er} janvier 2017



LES POINTS D'APPUI POUR AGIR

Avranches > Centre social l'Esc'Halles-PIJ

Brecey > Centre social « Les Cèdres »

Carentan-les-marais > Baie du cotentin – Service enfance-jeunesse

Cherbourg-en-Cotentin > « La Mosaïque »; « Le Puzzle »; « Le Totem »; « 3-25 Querqueville »; « Les bains douches »; MJC Cherbourg; MPT Léo Lagrange; CLT-Foyer Léo Lagrange

Coutances > « Les Unelles »

Ducey-les-Cheris > Musique Expérience

Granville > Espace Jeunes Christian Ridet

Lessay > Maison du pays de Lessay

Mortain-Bocage > Centre social – Forum du Mortinais

Moyon Villages > Familles rurales Moyon-Tessy

Portbail > Espace Jeunes

St Jean-de-Daye > Familles rurales

Saint-Lô > « Le Kiosk »

Saint-Pierre de Coutances > AVRIL

Urville-Nacqueville > Accueil Jeunes – « Oxyjeune »

Villedieu-les-Poêles > Villedieu Intercom

Dates des commissions et renseignements complémentaires sur www.ajir-manche.fr



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE • DISPOSITIF CAP D'AJIR

5, Boulevard de la Dollée • CS 91309 • 50009 SAINT LÔ –Cedex

ajir@laliguenormandie.org • Tél. : 02 33 77 42 50

CAP d'AJIR et AJIR sont des dispositifs financés par :



CAP d'AJIR et AJIR sont des dispositifs soutenus techniquement par :

